

Sommaire

Actualités du MMAISP

Le Comité de pilotage valide le document de synthèse

Le Mandat - mercredi 02 octobre 2019

Fonctionnaires

Les pouvoirs disciplinaires des ministres en charge des forces paramilitaires renforcés

Le Jour Plus - jeudi 03 octobre 2019

Politique

Le Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 02 octobre 2019

Fraternité Matin - jeudi 03 octobre 2019

Ce que le gouvernement a décidé hier

Fraternité Matin - jeudi 03 octobre 2019

Le ministre Diarrassouba fait adopter deux projets de loi

Le Jour Plus - jeudi 03 octobre 2019

Le lourd bilan de Ouattara qui laisse sans voix son opposition

L'essor Ivoirien - jeudi 03 octobre 2019

Bédié et Affi se rencontrent aujourd'hui

Notre Voie - jeudi 03 octobre 2019

Raymonde Goudou mobilise ses troupes

Le Patriote - jeudi 03 octobre 2019

Raymonde Goudou Coffie sonne la mobilisation

L'Expression - mercredi 02 octobre 2019

«Nous devons implanter sérieusement le Rhdp dans la région»

L'Inter - mercredi 02 octobre 2019

“La région du Bélier doit avoir le plus fort taux au profit du Rhdp”

l'intelligentdabidjan.info - mercredi 02 octobre 2019



Politique nationale d'informatisation de l'Administration

Le Comité de pilotage valide le document de synthèse



Joseph Thierry Gnekré, a représenté son ministre à la réunion statutaire du Comité de pilotage du projet de la Politique Nationale d'Informatisation de l'Administration ivoirienne. (Ph. DR)

Le représentant du Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, Joseph Thierry Gnekré, a présidé ce mardi la réunion statutaire du Comité de pilotage du projet de la Politique Nationale d'Informatisation de l'Administration ivoirienne pour laquelle le Cabinet Keyriatec a été commis pour rédiger les termes de référence. Le Directeur de Cabinet a rappelé dans la salle de Conférences du ministère, aux membres du comité de pilotage, la réelle volonté du Président de la République et de son gouvernement de renforcer le cadre de la gouvernance nationale. Il a pour ce faire créé en 2017 un ministère dédié à la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public. Dont l'une des missions principales est de coordonner toutes les actions de modernisation au niveau des différents ministères. La politique nationale d'informatisation de l'Administration

dont le Ministère de la Modernisation a l'initiative vise à l'élaboration d'un cadre général, d'un cadre normatif qui permet aux différents ministères de se conformer aux orientations dudit cadre pour toutes les actions d'informatisation et de modernisation. L'état des lieux sans équivoque réalisé par le cabinet Keryatec a mis en lumière les forces et les faiblesses du niveau d'informatisation de l'Administration ivoirienne. A côté de la volonté politique manifeste du Chef de l'Etat et de son gouvernement puis de l'implication et de l'engagement du ministre Raymonde Goudou Coffie à vouloir réussir le chantier de la modernisation, et de la belle adhésion d'une quinzaine de ministères à ce projet avec un taux de remplissage de 85,24%, des faiblesses sont criantes. Cette étude relève une absence de synergie dans les actions, et une absence de retour sur investissements lors des différentes initiatives. Elle mentionne par ailleurs les actes de dématérialisation sans simplification préalable, ce qui fausse les résultats. L'étude du Cabinet Keryatec qui souffre de n'avoir pas pris totalement en compte tous les travaux de modernisation existants notamment les belles réformes du ministère de l'Economie numérique et de la Poste a néanmoins proposé 5 axes stratégiques auxquels doivent s'adosser les activités du projet de l'élaboration de la politique nationale d'informatisation de l'Administration. Ce sont le service aux usagers, l'optimisation des ressources humaines et du processus d'information, la sécurité et la cybersécurité, l'agilité des équipes informatique. Le ministère de la Modernisation de l'Administration qui dispose déjà d'un outil moderne de communication a souhaité que Milié soit le portail unique de l'Administration, d'autant que les autres ministères et institutions lui ont fait bon accueil et sont représentés sur sa plateforme. Les recommandations de l'étude portent entre autres sujets sur l'approche intégrée et donc la mutualisation des forces des différentes administrations, pour éviter une administration à deux vitesses au niveau des conditions de motivation des fonctionnaires et agents de l'Etat. Dont les actions visent dans le cadre de la modernisation et de l'innovation du Service public, la satisfaction des besoins du citoyen, qui est le même pour toutes les administrations.

G. DE GNAMIEN

Douanes, Eaux et forêts, Affaires maritimes et portuaires

Les pouvoirs disciplinaires des ministres en charge des forces paramilitaires renforcés



Issa Coulibaly place beaucoup d'espoirs dans la mise en pratique des dispositions de cette nouvelle ordonnance.

Le ministre de la Fonction publique était le mercredi 2 octobre 2019 devant la commission des Affaires générales, institutionnelles et des collectivités territoriales du Sénat ivoirien. Le général Issa Coulibaly y était pour défendre l'ordonnance N°2018-517 du 30 mai 2018 relative au pouvoir disciplinaire des ministres chargés des Douanes, des Eaux et forêts, des Affaires maritimes et portuaires ainsi que des services pénitentiaires. Cette ordonnance qui vise à renforcer la discipline au sein des forces paramilitaires, a été adoptée à l'unanimité des 15 membres présents de cette commission du Sénat. Dans ses propos liminaires, l'émissaire du gouvernement a insisté sur la nécessité d'instaurer une plus grande célérité dans la prise de sanctions face aux manquements graves à la discipline et aux infractions pénales dont se rendent coupables, certains fonctionnaires relevant des corps paramilitaires, en l'occurrence les agents des Eaux et forêts, des Douane, des Affaires maritimes et portuaires ainsi que des Services pénitentiaires. Selon le ministre de la Fonction publique, cette ordonnance permettra de renforcer les pouvoirs disciplinaires des ministres techniques de ces corps paramilitaires qui pourront désormais infliger des sanctions de second degré allant du relèvement de fonction à l'exclusion temporaire et à la révocation. Après quelques précisions et éclairages, faits par le ministre suite aux observations des groupes parlementaires Pdc et Rhdp, le projet d'ordonnance a été adopté, à l'unanimité, en commission. Ce passage du Ministre Issa Coulibaly devant le Sénat intervient en deuxième adoption après celle de l'Assemblée nationale le 23 Juillet 2019.

Le Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 02 octobre 2019

Budget 2020 : 8 061 milliards de F Cfa pour poursuivre le développement



- La Côte d'Ivoire passe du budget de moyens au budget-programme
- Lutte contre la pauvreté : Un appui additionnel pour les filets sociaux
- Eau potable : De nombreux réservoirs et forages en construction

Le Moronou retrouve le sourire

Axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou réhabilité

Ahoua N'Doli, porte-parole : « Nous savons dire merci à notre bienfaiteur »

Le mercredi 02 octobre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 13h30, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/- Mesures Générales

Projet de loi

Projets de décrets

B/- Mesures Individuelles

C/- Communications

D/- Divers

A/- MESURES GENERALES

PROJET DE LOI

Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un projet de loi de finances portant Budget de l'Etat pour l'année 2020, ainsi que la communication y afférente.

L'année 2020 marquera une année particulière dans l'histoire de la gestion des finances publiques de notre pays.

A la différence de la budgétisation basée sur les moyens, qui était appliquée depuis les indépendances, l'année 2020 consacrera, en effet, le basculement en mode budget-programmes. Ce basculement se matérialisera par la mise en œuvre effective de la deuxième génération des

réformes initiées par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) dans la gestion des finances publiques. Cette nouvelle approche de budgétisation privilégie un cadre programmatique pluriannuel associé à des objectifs, en vue d'atteindre des résultats prédéfinis, mesurables par des indicateurs de performance annuels qui favorisent la responsabilisation des acteurs et le renforcement du contrôle.

Elaboré sur la base de cette nouvelle approche, le projet de budget 2020 est structuré en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des Institutions et des Ministères. Il s'équilibre en ressources et en charges à 8 061 milliards de francs CFA et enregistre une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 dont le montant est de 7 334,3 milliards de francs CFA. Les recettes et les dépenses budgétaires prévues en 2020 s'élèvent respectivement à 4 379,5 milliards de francs CFA et à 5 807,2 milliards de francs CFA. Les ressources et les charges de trésorerie qui s'intègrent à la nomenclature classique du budget-programmes se chiffrent pour le projet de budget 2020, respectivement à 2 921,8 milliards de francs CFA et à 1 494,1 milliards de francs CFA. Cet équilibre devrait s'établir à 8 432,6 milliards de francs CFA et à 9 383,1 milliards de francs CFA respectivement en 2021 et 2022.

Afin d'atteindre l'objectif principal de la politique fiscale du Gouvernement, qui vise à soutenir le secteur privé et les ménages, le projet d'annexe fiscale 2020 a été élaboré autour de six (06) axes stratégiques, notamment :

- l'amélioration de l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE) et la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales ;
- la promotion du développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et la création d'emplois ;
- la favorisation du développement territorial équilibré et l'amélioration de l'accès à la propriété foncière, à travers l'habitat social et économique.

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Ville, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, le Ministère de l'Hydraulique et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n°6452-CI d'un montant de cent trente-trois millions huit cent mille (133 800 000) Euros, soit



Le gouvernement Amadou Gon Coulibaly entend continuer sur sa lancée... (PHOTO : BOSSON HONORE)

quatre-vingt-sept milliards sept cent soixante-sept millions quarante-six mille six cents (87 767 046 600) francs CFA, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement additionnel du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu urbain.

Ce projet permettra d'améliorer la qualité des services d'approvisionnement en eau et l'accès à l'eau dans certaines zones urbaines. Ainsi, de nouveaux réservoirs d'eau, forages et stations de traitement d'eau seront réalisés à Tiassalé, N'Douci, N'Zianouan, Agboville, Korhogo, Ferkessédougou, Bingerville, Béoumi, Issia, Dabou, Niakara et Songon pour accroître les capacités de production et remédier aux déficits. Il sera également procédé, dans ces localités, à l'extension des réseaux de distribution et à la mise en œuvre d'un programme de 21 000 branchements sociaux.

2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n° 6436-CI d'un montant de quatre-vingt-neuf millions cent mille (89 100 000) Euros, soit cinquante-huit milliards quatre cent quarante-cinq millions sept cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (58 445 768 699) francs CFA, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet de protection sociale et d'inclusion économique, financement supplémentaire au projet de filets sociaux productifs.

Ce financement supplémentaire vise à augmenter le nombre de bénéficiaires du projet de filets sociaux productifs. Ainsi, il permettra à un plus grand nombre de ménages pauvres de bénéficier de transferts monétaires numériques, afin d'accroître leurs revenus et de mettre en place des services de protection sociale.

3- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste et le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du

Service Public ;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités d'application de la loi n° 2018-862 du 19 novembre 2018 relative à l'état civil.

Ce décret organise, en application de la loi sur l'état civil, les modalités de création des bureaux d'état civil, ainsi que des points de collecte communautaire. Il définit les procédures de nomination, ainsi que les missions des agents de l'état civil et des agents de collecte communautaire. En outre, il précise les missions et détermine les compétences des Chefs de mission diplomatique, des Chefs de poste consulaire et des Chefs de contingent de militaires et marins en mission à l'étranger, ainsi que des personnes habilitées à les suppléer, en matière de recueil et d'enregistrement de faits d'état civil.

Il précise, par ailleurs, la nomenclature des registres d'état civil et confie l'exclusivité de leur confection à l'Imprimerie Nationale en vue d'assurer leur uniformité sur l'ensemble du territoire national, ainsi que dans les circonscriptions d'état civil consulaires.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur OUATTARA Blidia Alain Hyacinthe, en qualité de représentant du Président de la République au Conseil d'Administration du Conseil Coton Anacarde (CCA), en remplacement de Monsieur BAMBA Mamadou dont le second mandat de trois (03) ans est arrivé à expiration.

Au titre du Ministère des Affaires Etrangères;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de :

- Madame Mabel Del Pilar Gomez Oliver, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire des Etats-Unis Mexicains près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Rabat au Maroc ;
- Monsieur Ioannis Plotas, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Hellénique près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abuja au Nigéria.

C/- COMMUNICATIONS

1- Au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation et à l'évolution des prix de janvier à juin 2019.

Le suivi des prix des produits de grande consommation sur le premier semestre 2019 fait observer que les prix de certains produits ont connu une baisse allant de 2,5 à 40% par rapport à l'année dernière, sur la même période. Ainsi, les prix des présentations telles que les bidons de 25 litres et de 10 litres d'huile raffinée ont enregistré une baisse de 13,4% et de 13,3% au premier semestre. Les prix des matériaux de construction, sur cette période, n'ont pas connu de changement notable, à l'exception du ciment. En effet, suite à une augmentation de l'offre de ciment, avec la mise en service de nouvelles unités de production, une baisse des prix sortie usine de la tonne de ciment a été

notée au premier semestre 2019. Ainsi, le prix usine de la tonne de ciment CPJ 32.5, qui était d'environ 79 000 francs CFA au premier semestre 2018, a connu une baisse de 2,5% au premier semestre 2019.

Toutefois, une hausse des prix a été observée au premier semestre pour de nombreux produits. Il s'agit, au niveau des féculents, de l'igname de type Kponan et Assawa, ainsi que de la banane plantain qui, moyennement disponibles en début d'année, se sont raréfiées dans les mois marquant la fin du premier semestre 2019. Relativement aux protéines d'origine animale, le prix de la viande a connu une hausse croissante à partir du mois de mai 2019 du fait d'un déficit d'approvisionnement aggravé par la grève des chevillards. Cependant, depuis le début du mois de juin 2019, le marché est régulièrement approvisionné, et les prix du kilogramme de viande ont connu une légère baisse pour se situer à 2 900 francs CFA pour la viande de bœuf sans os, à 2 400 francs CFA pour la viande de bœuf avec os et à 3 200 francs CFA pour la viande de mouton. Dans la dynamique de la baisse des prix, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Commerce, le Ministre chargé de l'Agriculture et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de poursuivre et d'intensifier les efforts engagés par le Gouvernement pour mécaniser l'agriculture et développer les nouvelles techniques de production agricole, mais également d'encadrer au mieux le commerce des produits vivriers entre notre pays et les pays voisins.

2- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la revue de taxes spéciales et administratives.

Cette opération a été diligentée par le Gouvernement dans le cadre des politiques en cours pour optimiser la gestion des finances publiques et plus précisément pour rationaliser les taxes spéciales, parafiscales et administratives. Il ressort des travaux qui ont consisté, pour l'essentiel, en l'inventaire de l'ensemble de ces taxes, que la Côte d'Ivoire affiche un taux de pression fiscale des plus faibles de la sous-région ouest-africaine, soit 15,6% pour une norme minimale de 20% fixée au niveau de l'UEMOA. En dépit des griefs du secteur privé relativement à ces taxes, cette étude souligne une insuffisance de taxation induite par les contraintes liées à la structure de l'économie nationale, marquée par une forte base agricole et une taille relativement importante du secteur informel. Elle relève toutefois une déperdition de certains produits des taxes administratives ou recettes de services. Aussi, suivant les conclusions de cette étude et dans la dynamique du renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Budget et l'ensemble des Ministres concernés, à l'effet de prendre les mesures appropriées pour intégrer et retracer l'ensemble des taxes spéciales et administratives au niveau de la comptabilité publique et assurer un suivi régulier de leur emploi.

3- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté une communication relative à la problématique de la rationalisation des recettes de services.

Le Conseil a arrêté diverses mesures en vue de rationaliser

les taxes administratives ou recettes de services et de les retracer de manière exhaustive au niveau de la comptabilité publique. Ainsi, le Conseil a instruit le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministre de l'Economie et des Finances à l'effet, d'une part, de s'associer obligatoirement à tous les projets des Ministères techniques visant à instaurer des recettes de services et, d'autre part, de nommer systématiquement un régisseur auprès de chaque structure prélevant des recettes de services.

D- DIVERS

- Le Chef de l'Etat effectuera une visite d'Etat dans la Région du HAMBOL au mois de novembre 2019. Dans le cadre de cette visite, un Conseil des Ministres se tiendra à Katiola.

- Le Conseil a été informé de la fixation du prix bord champ du cacao à 825 francs CFA/KG au titre de la campagne 2019-2020. Ce prix enregistre une augmentation de 10% par rapport à celui de la campagne précédente. Cet effort consenti par le Gouvernement, au profit des agriculteurs, se fait dans un contexte marqué par la tendance baissière des cours mondiaux du cacao.

Fait à Abidjan, le 02 octobre 2019

Sidi Tiémoko TOURE

Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement

porteparolat@communication.gouv.ci



Budget 2020, eau potable, lutte contre la pauvreté... / Le Président Alassane Ouattara et les membres du gouvernement ont retrouvé, après Dimbokro, la salle du Conseil des ministres du Palais présidentiel.

Ce que le gouvernement a décidé hier



De nombreux dossiers à caractère social étaient sur la table du Conseil des ministres. (PHOTO : D. R.)

Le Chef de l'état et les membres du gouvernement se sont retrouvés, hier, au Palais présidentiel. De nombreux sujets étaient sur la table du Conseil des ministres. Le budget 2020 a été rendu public. Lors du point presse qui sanctionne chaque Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a fait savoir qu'il a été fixé à 8061 milliards de FCfa. " Il s'équilibre en ressources et en charges à 8 061 milliards de FCfa et enregistre une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 dont le montant est de 7 334,3 milliards de FCfa", a-t-il expliqué. Mais pour cette année, il y a une innovation. La Côte d'Ivoire passe de la budgétisation basée sur les moyens, appliquée depuis les indépendances, au mode budget-programmes. Selon le porte-parole du gouvernement, il "matérialisera la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes initiées par l'Uemoa dans la gestion des finances publiques. Cette nouvelle approche de budgétisation privilégie un cadre programmatique pluriannuel associé à des objectifs, en vue d'atteindre des résultats prédéfinis, mesurables par des indicateurs de performance annuels qui favorisent la responsabilisation des acteurs et le renforcement du contrôle". élaboré sur la base de cette nouvelle approche, le projet de budget 2020 est structuré en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des institutions et des ministères. à côté du budget 2020, l'annexe fiscale a été également analysée. Comme base de travail de l'annexe fiscale, on peut noter : l'amélioration de l'attractivité des investissements directs étrangers par l'encouragement et la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales ; la promotion du développement des Petites et moyennes entreprises (Pme) et la création d'emplois ; la favorisation du développement territorial équilibré et l'amélioration de l'accès à la propriété foncière à travers l'habitat social et économique. C'est un environnement plus attractif que crée le gouvernement à

travers de nombreuses exonérations fiscales dans le domaine de la transformation des matières premières. Au Conseil des ministres d'hier, il a été aussi question de programme d'adduction d'eau potable en milieu urbain. "Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt n°6452-CI d'un montant de cent trentetrois millions huit cent mille (133 800 000) euros, soit quatre-vingt-sept milliards sept cent soixante-sept millions quarante-six mille six cents (87 767 046 600) francs Cfa, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association internationale de développement (Aid) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement additionnel au Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu urbain", a indiqué le porte-parole du gouvernement. Ce projet, a-t-il fait savoir, permettra d'améliorer la qualité des services d'approvisionnement et l'accès à l'eau dans certaines zones urbaines. Ainsi, à Tiassalé, N'Douci, N'Zianouan, Agboville, Korhogo, Ferkessedougou, Bingerville, Béoumi, Issia, Dabou, Niakara et Songon, seront réalisés de nouveaux réservoirs d'eau, forages et stations de traitement d'eau pour accroître la capacité de production et remédier au déficit. Il sera également procédé, dans ces localités, à l'extension des réseaux de distribution et à la mise en œuvre d'un programme de 21 000 branchements sociaux. Les filets sociaux qui entrent dans le programme de lutte contre la pauvreté étaient aussi sur la table du Conseil des ministres. Le Président ouattara et les membres du gouvernement ont adopté un décret portant ratification d'accord de prêt d'un financement supplémentaire pour un élargissement des bénéficiaires de ce programme. "Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt n° 6436-CI d'un montant de quatrevingt-neuf millions cent mille (89 100 000) euros, soit cinquante-huit milliards quatre cent quarante-cinq millions sept cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (58 445 768 699) francs Cfa, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association internationale de développement (Aid) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet de protection sociale et d'inclusion économique, financement supplémentaire au projet de filets sociaux productifs. Ce financement supplémentaire vise à augmenter le nombre de bénéficiaires du projet de filets sociaux productifs. Il permettra ainsi à un plus grand nombre de ménages pauvres de bénéficier de transferts monétaires numériques afin d'accroître leurs revenus et de mettre en place des services de protection sociale", a-t-il poursuivi. Au cours de la rencontre d'hier, le gouvernement a entendu et adopté une communication relative à l'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation et à

Budget 2020 : 8 061 milliards de F Cfa pour poursuivre le développement



- La Côte d'Ivoire passe du budget de moyens au budget-programme
- Lutte contre la pauvreté : **Un appui additionnel pour les filets sociaux**
- Eau potable : **De nombreux réservoirs et forages en construction**

PP 23-4

Axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou réhabilité

Le Moronou retrouve le sourire

• Ahoua N'Doli, porte-parole :

« Nous savons dire merci à notre bienfaiteur »



PP 12-13-14

l'évolution des prix de janvier à juin 2019. Il ressort de celle-ci que les prix de certains produits de grande consommation sur le premier semestre 2019 ont connu une baisse allant de 2,5 à 40% par rapport à l'année dernière sur la même période. Ainsi, les prix des présentations telles que les bidons de 25 litres et de 10 litres d'huile raffinée ont enregistré une baisse respective de 13,4% et de 13,3% au premier semestre. Les prix des matériaux de construction sur cette période n'ont pas connu de changement notable, à l'exception du ciment. En effet, à la suite d'une augmentation de l'offre de ciment, avec la mise en service de nouvelles unités de production, l'on note une baisse des prix sortie usine de la tonne de ciment au premier semestre 2019. Ainsi, le prix usine de la tonne de ciment CPJ 32.5 qui était d'environ 79 000 FCfa, au premier semestre 2018, a connu une baisse de 2,5% au premier semestre 2019. Toutefois, une hausse des prix a été observée au premier semestre pour de nombreux produits. Il s'agit, au niveau des féculents, de l'igname de type Kponan et Assawa ainsi que de la banane plantain qui, moyennement disponibles en début d'année, se sont raréfiées dans les mois marquant la fin du premier semestre 2019. Relativement aux protéines d'origine animale, le prix de la viande a connu une hausse croissante à partir du mois de mai du fait d'un déficit d'approvisionnement aggravé par la grève des chevillards. Cependant, depuis début juin, le marché est régulièrement approvisionné et les prix du kilogramme de viande ont connu une légère baisse pour se situer à 2 900 FCfa, la viande de bœuf sans os, 2 400 FCfa, la viande avec os et 3 200 FCfa pour la viande de mouton. Le porte-parole du gouvernement a également indiqué, concernant les erreurs constatées dans certains manuels scolaires, que ceux-ci seront retirés du marché. Il a aussi ajouté que l'éditeur, à ses frais, mettra de nouveaux livres sur le marché.

ÉTIENNE ABOUA



Lutte contre la vie chère / Le ministre Souleymane Diarrassouba a présenté et fait adopter deux projets de loi en commission à l'Assemblée nationale. Deux lois qui contribueront à une lutte efficace contre la cherté de la vie.

Le ministre Diarrassouba fait adopter deux projets de loi



Un autre examen de passage réussi par le ministre Diarrassouba face aux députés de la Commission des affaires économiques et financières.

Le ministre du Commerce et de l'industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé, le mardi 1er octobre 2019, à la présentation de deux projets de loi à l'Assemblée nationale qu'il a réussi à faire adopter par les députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef). Il s'agit notamment du projet de loi relatif au système national de métrologie en Côte d'Ivoire et de celui portant ratification de l'ordonnance n°2019-389 du 08 mai 2019 modifiant l'ordonnance n°2013-662 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence. « Le présent projet de loi vise à adapter notre législation aux dispositions du règlement n°08/2014/CM/Uemoa instituant un système harmonisé de métrologie dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Il vise également à assurer une meilleure mise en œuvre de la politique métrologique dans notre pays », a précisé l'émissaire du chef de l'Etat. Après la présentation du premier projet de Loi relatif au système national de métrologie en Côte d'Ivoire dont l'objectif est de fusionner la métrologie légale et la métrologie industrielle, les deux types existant en Côte d'Ivoire, pour créer une structure unique de métrologie, les différents groupes parlementaires se sont prononcés sur le sujet à travers des déclarations. Ainsi, pour le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdci-Rda), vu l'importance de ce projet de Loi, le parti septuagénaire l'a examiné avec beaucoup d'intérêt, tandis que le Rassemblement des houphouëtistes pour la

démocratie et la paix (Rhdp) mentionnait la contribution de la métrologie dans la protection de l'intérêt des consommateurs. Après avoir pris en compte l'exposé des motifs et analysé le dispositif légal, le présent projet de Loi a été adopté à l'unanimité des députés de la Caef présents. Quant au second projet de Loi portant ratification de l'ordonnance n°2019-389 du 08 mai 2019 modifiant l'ordonnance n°2013-662 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence, il a été soumis au même exercice avant d'être adopté à la majorité des députés de la Commission des affaires économiques et financières présents. « Notre devoir est de ne pas laisser les consommateurs à la merci des intermédiaires et des opérateurs économiques indélicats », a souligné le ministre en charge du Commerce qui a noté que l'objectif visé est de faire disparaître totalement les intermédiaires dans les transactions commerciales. « Cette réforme prend en considération les mesures de fixation, de plafonnement ou d'homologation des marges et des prix des biens et services. Elle permet également aux acteurs économiques d'avoir l'initiative (...) de propositions qui seront discutées dans un cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé », a-t-il poursuivi. Puis, d'ajouter que ladite réforme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme social du Gouvernement 2019 et vise à lutter contre la vie chère.

JULES CÉSAR

Dossier/ Présidentielle 2020

Le lourd bilan de Ouattara qui laisse sans voix son opposition



SEM Alassane Ouattara, le "père du second miracle ivoirien".

En moins de 8 ans d'exercice du pouvoir d'Etat en Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara est sans conteste, la "deuxième chance" de la Côte d'Ivoire et le "père du second miracle ivoirien". A 12 mois presque de la prochaine présidentielle dans ce pays, il est le bâtisseur inégalé parmi les chefs d'Etat au Sud du Sahara. Son bilan gigantesque est ce qui fait trembler de peur tous ses adversaires politiques au bord de la langue Ebrié, à Abidjan.

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, même le Fils de Dieu n'a pas fait l'unanimité lors de son passage sur terre au milieu des siens, avec une bonne dose d'honnêteté intellectuelle, il faut reconnaître qu'en matière de reconstruction de son pays après une longue crise postélectorale, Ouattara a battu et dépassé tous les records de développement et de recherche du bien-être et du bonheur partagé de ses concitoyens. Intéressons-nous aujourd'hui dans ce dossier à son combat sur tous les fronts pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le désenclavement de toutes les zones rurales sinistrées hier par un manque criant depuis des décennies de l'ouverture de routes et pistes rurales ou leurs reprofilages. Un de ses prédécesseurs disait hier, sûrement pour cacher son "incompétence ou son incapacité" à apporter un soupçon de développement à la Côte d'Ivoire, « Qu'on ne sort pas d'une guerre comme d'un dîner gala ». Ouattara a donc hérité le 21 mai 2011 après sa

prestation de serment à Yamoussoukro, d'un pays dont l'économie "gisait" au fond d'un gouffre. "L'expert" venu du Fonds monétaire international (FMI) a un courage politique exceptionnel à revendre. Il prend le taureau par les cornes. Premier acte courageux : apporter les fondamentaux, les piliers de cette économie en vue de lui donner une grosse bouffée d'oxygène. La mayonnaise prend, ou du moins "l'élixir", la potion magique marche. L'économie est remise à flots et le président Ouattara peut aisément réaliser les grands travaux d'Hercule qu'il a promis à ses électeurs quand il demandait seulement 5 ans en 2010 à ses concitoyens pour changer le visage de la Côte d'Ivoire. Promesse tenue, parole d'honneur honorée, honneur sauf, Ouattara peut aujourd'hui regarder droit dans les yeux de ses adversaires politiques et étaler à profusion devant eux ses actions. Rafrâchissons la mémoire des "négateurs" de son régime en commençant par le programme de l'électricité pour tous (PEPT).

1 million de personnes démunies connectées au réseau électrique national

Dans une communication publiée par le Centre ivoirien de communication gouvernemental (CICG) et faite par le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement ivoirien, SEM Sidi Tiémoko Touré, a révélé au cours d'une conférence de presse relative au bilan semestriel du Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2019- 2020) que 92.557 ménages sur un objectif annuel de 200.382 ont eu accès à l'électrification au 30 juin 2019 grâce au programme EPT (électricité pour tous (PEPT)). Et jouissent depuis le 30 juin 2019 du PEPT. Au titre de l'accès à l'électricité, 930.910 ménages bénéficient d'une réduction de 20% du tarif social d'électricité et l'on note, dira le ministre Sidi Tiémoko Touré, une progression de 2,3% par rapport au mois d'avril 2019. L'application de cette mesure, poursuivait-il, a permis de faire réaliser 1,7 milliard de F Cfa d'économie par les ménages concernés à la fin 2019. En ce qui concerne l'électrification villageoise, le ministre Sidi Tiémoko Touré a rappelé qu'en 8 ans, la politique nationale en matière d'électricité a permis d'accroître la capacité de production 58% (soit + 809 Mw), d'électrifier 2291 localités contre 1825, de ramener le temps de coupure à 33 heures à fin 2019, contre 50 heures en 2011. Que dire d'un tel bilan fascinant, élogieux, séduisant et convaincant ? Ouattara est véritablement la "seconde chance" de la Côte d'Ivoire après le président Félix Houphouët-Boigny. Le premier citoyen ivoirien ne s'est pas seulement limité aux grands chantiers de l'électricité pour tous. Il s'est attaqué de front aussi au problème crucial de l'accès à l'eau potable pour les couches les plus défavorisées. Un social hardi qui vaut aujourd'hui au



président Alassane d'être reconnu en Afrique et au plan mondial comme le seul chef d'Etat africain, très soucieux de sortir les populations vulnérables de la précarité en leur offrant des commodités modernes. Qui dit mieux !

L'eau potable, source de vie, coule dans les villages les plus reculés

Toujours grâce au Centre ivoirien de communication gouvernemental (CICG) qui a publié un autre compte-rendu de la conférence de presse du ministre Sidi Tiémoko Touré, les Ivoiriens dans leur quasi-totalité savent aujourd'hui les grands sacrifices financiers consentis par le pouvoir Ouattara. Faisant le 2 août 2019, le bilan semestriel du Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2019-2020), le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement a déclaré que dans le cadre de l'accès à l'eau potable, 19.521 branchements ont été effectués à fin 2019. Cette opération s'est faite dans le cadre des branchements subventionnés pour un montant de 2milliards 217 millions 618 mille F Cfa. Un beau pactole pour éviter à ces populations, des maladies dues à la consommation d'une eau insalubre. « Mieux vaut prévenir que guérir », assène un proverbe. Sidi Tiémoko Touré a ajouté que l'engagement du Programme Social du Gouvernement consiste à garantir le fonctionnement continu d'environ 21.000 pompes à motricité humaine sur toute l'étendue du territoire national. A cet effet, at-il précisé avec force détails, 5 localités ont été raccordées au titre du service de distribution d'eau potable, et 21 infrastructures d'hydraulique urbaine villageoise ont été améliorées. Le diagnostic établi par le porte-parole du gouvernement pour le CICG, a été finalisé, conclut-il, pour l'ensemble des pompes à motricité humaine. Les premières commandes des pièces ont été déjà passées et le déploiement général des équipes devrait permettre de réhabiliter 500 pompes à motricité humaine et ce avant fin septembre 2019. Ouattara est donc un grand visionnaire, un cerveau politique qui sait ce que représente l'eau potable pour préserver la vie des populations des maladies dues à la consommation de l'eau sale, car gouverner, c'est prévenir. Or de 1990-2011, ses prédécesseurs ont livré inconsciemment les populations rurales à la mort due à la consommation d'une eau impropre. Combien de vies humaines a-t-il sauvé ainsi ? Après l'accès à l'eau potable, Ouattara en tant que grand visionnaire et stratège politique sait que la route précède le développement. Pour l'écoulement des produits des populations rurales, "Dupont sénior" a pensé à l'entretien routier et donc aux ponts et chaussées. En somme au développement clé en mains. En

désenclavant ainsi hameaux et villages d'au moins 500 habitants. Une première depuis l'indépendance de ce pays le 7 août 1960.

Désenclavement tous azimuts des hameaux et villages pour leur desserte

Le même 2 août 2019, le ministre Sidi Tiémoko Touré s'est aussi prononcé sur le bilan semestriel du gouvernement dans le cadre du PSGouv 2019-2020. Il a annoncé ce jour-là qu'en 2019, sur 40.000 km de routes et de pistes rurales à traiter, 15.871 km (soit 794 itinéraires) ont été achevées. Le processus d'appel d'offres est en cours pour la suite des travaux, a affirmé Sidi Tiémoko Touré. Selon lui, le programme d'entretien routier a pour objectif le reprofilage de 120.000 km de routes et de pistes rurales sur la période 2019-2020. Après un tel bilan élogieux sur le volet amélioration des conditions de vie des populations, de la lutte contre la précarité, qui peut trouver encore à redire ? De 1993 à 2011, 3 chefs d'Etat se sont succédé au Palais présidentiel au Plateau : Aimé Henri Konan Bédié, feu Robert Guéi et Laurent Gbagbo. Il a fallu l'accession à la magistrature suprême de Ouattara dans son pays pour que ces couches vulnérables sortent des ténèbres et que de milliers de villages connaissent la joie d'être reliés par des routes. 8 ans, c'est le temps pris par Ouattara pour changer le visage du pays profond. Un tel bilan ne peut que provoquer la pétouche chez ses adversaires politiques qui, à 12 mois de la présidentielle d'octobre 2020, ont bien le sommeil troublé. Et c'est ça la vérité que les opposants ivoiriens tentent de cacher derrière une refonte en profondeur de la Commission Electorale Indépendante (CEI) ou de sa recomposition.

IGOR WAWAYOU

Après plusieurs semaines de brouilles / Henri Konan Bédié, président du Pdc-Rda et Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (Fpi) se rencontrent aujourd'hui à midi, a-t-on appris hier de sources proches de la direction du Fpi.

Bédié et Affi se rencontrent aujourd'hui



Affi et Bédié, lors de leur dernière rencontre à Daoukro, il y a quelques mois.

Henri Konan Bédié, président du Pdc-Rda et Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (Fpi) se rencontrent aujourd'hui à midi, a-t-on appris hier de sources proches de la direction du Fpi. La rencontre qui se tiendra au domicile de M. Bédié à Abidjan aura lieu à la demande du président du Pdc-Rda rentré seulement en fin de semaine dernière d'un long séjour en France. L'annonce de cette rencontre intervient à un moment où les deux parties semblaient ne plus regarder dans la même direction. Échangeant même mutuellement des propos peu amènes à la faveur du processus de mise en place de la nouvelle Commission électorale indépendante (Cei). Pendant que le Fpi optait pour la poursuite des négociations initiées par le gouvernement, le Pdc-Rda choisissait la voie du boycott. Les mésententes avaient été aggravées par le fait que le Pdc-Rda avait brusquement rompu ses contacts avec la direction légale du Fpi pour

rechercher une alliance avec ses dissidents. Les deux camps avaient alors échangé des mots très durs que nul n'aurait imaginé qu'ils renoueraient le contact de si tôt. Mais impossible n'est pas politique. Les deux leaders ont certainement fini par comprendre qu'il serait vain de continuer à se quereller pendant que le vrai adversaire était tout à fait tranquille et déroule sans entrave son projet de se maintenir au pouvoir. Il devrait finalement s'agir au cours de cette rencontre de balayer tous les malentendus afin de regarder à nouveau dans la même direction. Celle qui conduit vers la prise du pouvoir en 2020.

AUGUSTIN KOUYO

PREMIÈRE RÉUNION DU RHDP DANS LE BÉLIER

Raymonde Goudou mobilise ses troupes



Les cadres du Rhdp dans le Bélier ont eu une importante rencontre dimanche dernier.

Une réunion de mobilisation et de mise en jambes. Les cadres RHDP de la région du Bélier était en conclave le dimanche dernier. La rencontre, présidée par la coordonnatrice régionale, Raymonde Goudou Coffie, a permis à celle-ci de lancer un message clair pour un RHDP fort dans la région. « Cette première réunion de retrouvailles a pour objectif de faire rayonner le RHDP dans notre région et dans toute la Côte d'Ivoire », a-t-elle déclaré. Aussi a-t-elle appelé à la cohésion des cadres. « Le président de la République, qui est par ailleurs le président du RHDP, partout où il passe, délivre des messages de cohésion, de rassemblement et de paix. Nous aussi avons le devoir de faire en sorte que la cohésion soit une réalité dans notre région », a invité la ministre. Selon elle, il faut faire en sorte pour les élections de 2020, tout le Bélier puisse comme un seul homme voter pour le candidat qui sera proposé par la haute direction du parti. « Nous avons félicité les membres de la région nommés dans les différentes instances du parti et les militants voient qu'ils participent à la vie du parti. C'est ce qui est le plus important. Nous nous sommes quittés en demandant aux membres de la coordination régionale de désigner des personnes ressources pour la constitution de l'équipe régionale du Rhdp », a-t-elle relaté. C'est par un travail minutieux, selon elle, que la région aura le plus grand taux de participation aux élections de 2020. « La région du Bélier doit être la première », a conclu la coordonnatrice du RHDP du Bélier. Pour la circonstance, Raymonde Goudou Coffie était entourée des coordonnateurs associés, entre autres, la sénatrice Adjoua N'Go Louise épouse Tamini, les maires N'Dri Germain de Tiébissou, Ibrahim Diallo de Djékanou et la représentante du maire de Didiévi.

J. M



Toumodi / Victoire dans le Bélier en 2020

Raymonde Goudou Coffie sonne la mobilisation



La coordonnatrice du Rhdp Bélier travaille à l'implantation du parti dans sa région

autres. Il faut que nous soyons bien clairs. Vous ferez des propositions. Celles-ci passeront à la direction exécutive. Mais pour que ces noms puissent parvenir à la direction exécutive, il faudrait bien qu'on ait des personnes déjà désignées pour se rapprocher des uns et des autres.», a-t-elle précisé. Cette rencontre de Raymonde Goudou Coffie avec les militants Rhdp du Bélier a été l'occasion pour elle de présenter l'architecture de son parti.

TRAORÉ YACOUBA DIARRA

La coordination régionale du Rhdp du Bélier, Raymonde Goudou Coffie, veut relever un grand défi : Celui d'avoir le plus fort taux de participation aux élections de 2020 soldé par la victoire de leur candidat. Pour se faire, elle a eu une séance de travail, dimanche, avec les responsables locaux du parti Houphouëtistes et des cadres de la région pour partager avec eux sa vision mais aussi recueillir leurs observations. « Nous devons faire en sorte que notre région soit leader dans le V Baoulé pour les élections de 2020. Nous devons être devant ! Nous devons être les premiers et nous devons avoir le plus fort taux de participation. », a déclaré Raymonde Goudou Coffie. Un peu plus tôt, en l'entame de cette réunion, elle a clarifié son objectif, celui du rayonnement du Rhdp dans le Bélier : « Nous travaillons pour 2020. L'acceptation de la personne du président du parti, celui ou celle que le président Alassane Ouattara va choisir en 2020, nous devons soutenir cette personne parce que c'est elle qui va continuer le développement enclenché par le président Ouattara. Nous devons travailler à cela à partir d'aujourd'hui. Nous devons donc nous mobiliser ! », a-t-elle appelé. Selon elle, les militants Rhdp ont le devoir de cultiver la cohésion dans la région et d'aller voter ensemble en 2020 : « Nous n'avons pas achevé la désignation des différents membres, des délégués et

PRÉSIDENTIELLE 2020 - BÉLIER / Dr. Raymonde Goudou Coffie
[Coordonnatrice régionale]

«Nous devons implanter sérieusement le Rhdp dans la région»



«Nous sommes en compétition, et notre région doit être dans le peloton de tête», a signifié la ministre Raymonde Goudou. (Ph. G.T.)

En prélude à la présidentielle d'octobre 2020, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) met sa stratégie en place dans la région du Bélier. Les différentes structures ont reçu leur feuille de route, le dimanche 29 septembre 2019, à Toumodi, à la salle des mariages. A l'occasion, la ministre de la modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, Dr Raymonde Goudou Coffie, par ailleurs coordinatrice régionale, a défini les défis à relever par le Rhdp dans la région du Bélier. «Nous travaillons par rapport aux élections présidentielles de 2020. Pour ce faire, il est important d'occuper le terrain. Donc, nous devons implanter sérieusement le Rhdp dans la région. Il s'agit de parvenir à faire adhérer la région du Bélier à la politique du président Alassane Ouattara. Il faut que nous ayons de bons résultats parce que pendant les élections présidentielles précédentes, nous n'avons pas eu un bon score. Nous sommes en compétition, et notre région doit être dans le peloton de tête», a signifié la ministre. Autre message fort à l'endroit des populations : la vision du président Alassane Ouattara. «Partout où il passe, le président Alassane Ouattara prône la paix, la cohésion et le développement. Nous aussi, nous allons inculquer ces valeurs, sur le terrain, à nos parents. Et ensuite, les rassurer de ce que les élections vont se dérouler dans un climat apaisé», a dit Raymonde Goudou Coffie. Afin de

permettre à chacun de se mettre au travail, les missions des coordonnateurs régionaux, associés, sous-préfectoraux, de zones et des présidents de comité de base, ont été rendues publiques. La ministre et ses collaborateurs entendent faire l'expérience du terrain par des stratégies ficelées, entre autres, le recrutement de nouveaux militants, l'enrôlement et l'inscription des militants sur la liste électorale. Pour le maire N'dri Germain, le Rhdp a besoin de militants convaincus de ses idéaux. Cette première rencontre du Rhdp, pour les préparatifs de la présidentielle, a vu la participation d'un grand nombre d'élus et cadres.

GNANDÉ TIA

Participation à la Présidentielle 2020 – Raymonde Goudou Coffie

“La région du Bélier doit avoir le plus fort taux au profit du Rhdp”



La salle de mariage de la mairie de Toumodi a abrité le dimanche 29 septembre 2019 une rencontre entre la ministre de la modernisation de l'administration et de l'Innovation du Service Public Raymonde Goudou Raymonde par ailleurs coordonnatrice régionale Rhdp du bélier et les inconditionnels du Rhdp.

À la fin de cette rencontre, la coordonnatrice régionale Rhdp du bélier Goudou Raymonde a décliné le bien fondé de la réunion: " C'étaient des retrouvailles familiales puisque nous avons tous le même objectif qui est de faire rayonner dans le bélier le Rhdp. Nous avons donc présenté l'architecture du Rhdp proposé par la haute direction exécutive du parti. Nous avons également écouté les militants, nous les avons tous appelé à la cohésion, comme le fait le président de la République qui est également le Président du parti, et qui ne fait que délivrer le message de la cohésion, du rassemblement et du développement comme il l'a fait dernièrement dans la région du N'Zi qui fait partie du V baoulé. Donc nous militants du bélier, nous avons le devoir de faire en sorte que la cohésion et le rassemblement soient une réalité dans notre région, nous voulons intensifier ce message afin que pour les élections de 2020, nous puissions tous ensemble aller voter le candidat qui sera proposé par la haute direction du parti. Nous avons également tenu à féliciter tous les membres qui ont été donc nommés par le président de la République au niveau du directoire, au niveau du conseil politique, au niveau du conseil national, au niveau de la direction exécutive. Les militants ici ont vu le degré de leur importance et ont bien vu qu'ils participent à la vie du parti, et c'est cela le plus important. Pour finir, nous avons demandé aux différents responsables de la coordination régionale de désigner des noms pour que nous puissions

ensemble reconstituer l'architecture avec des noms proposés, des noms consensuels et faire en sorte que notre région soit leader dans le V baoulé. J'insiste nous devons être leader pour les élections de 2020, nous devons être devant, nous devons être les premiers et avoir le plus fort taux de participation. La région du bélier doit être la première."

Cette réunion de haut niveau a vu la présence du député sous-préfecture de Toumodi N'Dri Antoine, de la sénatrice du Bélier Tamini Adjoua N'Go Louise, des maires Ibrahim Diallo, N'Dri Germain et de Kouassi Mermoz membre fondateur du Rhdp, membre du conseil politique et du bureau politique du Rhdp ainsi que plusieurs élus et cadres du Bélier autour de la coordonnatrice régionale. Les organisations de jeunes et de femmes des quatre départements du bélier étaient également représentées.

SOSTHÈNE DO